

Formation Les entretiens annuel et professionnel

Les Hommes

Acteurs du pilotage de la performance

1 jour

93% de satisfaction



TEAMWORK
Community
WORKING
THINK PROGRESSIVE MODERN
MOTIVATION flexibilit
SOCIAL CRA
freede



Les entretiens annuels et professionnels



POUR QUI ?

Manager, responsable opérationnel et chef d'équipe ayant à mener des entretiens annuels et des entretiens professionnels

Chaque manager est le moteur de l'efficacité de son unité de travail. Il est un soutien pour chacun de ses collaborateurs. Par ses attitudes et ses comportements, il facilite la mobilisation de son équipe autour des objectifs de son unité, il favorise un climat propice au développement de chacun.

L'entretien professionnel est pour le manager un véritable outil d'aide au management individuel et collectif des ressources humaines.

PREREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de connaissance ou de pratique préalable en matière de conduite d'entretien annuel et/ou professionnel.

OBJECTIF

A la fin de ce stage vous serez capable de :

- ✓ Faire des entretiens annuels et professionnels des outils de progrès pour le collaborateur et pour l'entreprise,
- ✓ Développer les comportements efficaces pour mener ces entretiens.

Les entretiens annuels et professionnels

PROGRAMME Evaluation des compétences pré formation

✓ Situer ces entretiens dans les processus RH et identifier les enjeux pour les acteurs

- Les enjeux pour le collaborateur, le manager et l'entreprise,
- L'appréciation : un acte de management, de développement et de motivation,
- Le manager, acteur du développement de ses collaborateurs.

✓ Différencier entretien professionnel et entretien annuel

- Quelles différences ?
- Quelles modalités ? Qui est concerné par ces entretiens ?
- A quelle fréquence doivent-ils avoir lieu ?

✓ Fixer des objectifs et évaluer avec objectivité

- Les différents types d'objectifs,
- La rédaction des objectifs annuels déclinés de la stratégie de l'entreprise,
- L'identification de faits significatifs pour objectiver son évaluation.
- Exercice d'entraînement individuel : fixer des objectifs à un collaborateur.

✓ S'approprier les différentes étapes de l'entretien annuel

- La préparation de l'entretien,
- Le bilan de l'année écoulée,
- L'évaluation des résultats et des compétences,
- L'orientation des efforts vers le futur avec la fixation des objectifs.
- Atelier en sous-groupes, préparation d'un entretien annuel

✓ Passer de l'entretien annuel d'évaluation à l'entretien professionnel

- Identification des points clés de l'entretien professionnel,
- Organisation de l'entretien professionnel en 5 temps :
 - ✓ Bilan du parcours professionnel et de formation du salarié (formations suivies, postes occupés compétences développées),
 - ✓ Souhaits et motivations du salarié,
 - ✓ Mise en perspective avec les besoins de l'entreprise à court ou moyen terme,
 - ✓ Etude des besoins du salarié (formation, développement des compétences...),
 - ✓ Définition d'un plan d'action notamment en termes de formation.

○ Mises en situation sur les différents entretiens

✓ Développer les savoir-faire relationnels pour faciliter l'entretien

- Les comportements adaptés aux différentes phases de l'entretien,
- La bienveillance et la formulation d'une critique constructive,
- L'écoute active et le questionnement ,
- La gestion des situations difficiles et des risques liés à l'évaluation.

Mises en situation, évaluation finale des acquis

Les entretiens annuels et professionnels

PROFIL ANIMATEUR

Experts reconnus dans leur métier, nos formateurs sont sélectionnés et évalués selon un processus qualité certifié.

LA PÉDAGOGIE MISE EN ŒUVRE

résolument positive, s'appuie sur les travaux de recherche de la psychologie positive qui met en avant les points forts de l'apprenant (ses connaissances par exemple) pour les renforcer et faciliter, dans un second temps, les travaux sur les points à améliorer. Ces progrès se font d'autant plus facilement que l'apprenant est dans un état d'esprit positif, constructif.

LES + DE LA FORMATION

- + Mises en pratique concrètes transposables dans le contexte professionnel
- + Possibilité de travailler à partir des situations réelles des participants (grilles d'entretien par exemple)

Les entretiens annuels et professionnels

Techniques et postures pour faire de l'entretien un levier de performance et de motivation

MODALITES & DELAIS D'ACCES

Session INTER

La formation est accessible via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site www.lvsn.fr
- par téléphone et/ou mail

3 sessions/an : démarrage mars, septembre et novembre
Inscription possible dès à présent

Session INTRA

Les inscriptions se font via :

- le dossier d'inscription disponible en ligne sur le site www.lvsn.fr
- en nous contactant directement par téléphone et/ou mail

Le calendrier de l'action de formation est fixé avec votre entreprise en fonction de ses impératifs

MODALITÉS PRATIQUES

2 possibilités déterminées pour chaque session :

- Présentiel et/ou
- Mise à distance du présentiel (classes virtuelles)
- Groupe : entre 5 et 10 personnes au maximum



Accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Pour réussir votre formation, nous avons la capacité d'adapter certaines prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Les entretiens annuels et professionnels

PRIX session INTER

390 € / jour / personne

Ce prix comprend :

- la formation et sa documentation
- les pauses pour les sessions en présentiel

Pour un prix en INTRA

Contactez nous, nous vous établissons un devis personnalisé

Pour en savoir +

Un téléphone : +33 (0)2 31 91 61 05

Une adresse email: vsabouroux@lvsn.fr ou lnadal@lvsn.fr

LVSN a souscrit une déclaration préalable auprès de la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) qui nous a exonéré de la TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle. A titre de contrôle, nous déposons chaque année un bilan pédagogique et financier auprès de cet organisme pour validation de l'exonération.